

L'école et l'armée

Autor(en): **Naef, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **80 (1935)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-341634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'École et l'Armée

Il a été dit déjà toute la valeur que représentait l'école à l'endroit de notre défense nationale et des principes essentiels que cette notion comporte. Il est évident que la mentalité de l'adolescent est non seulement façonnée dans le cercle de la famille, mais aussi et surtout dans celui de l'école, où elle subit à la fois l'influence du maître, de l'instituteur et celle des camarades. Et jusqu'ici notre démocratie n'a peut-être pas voué un soin suffisant à ce problème, qui mériterait d'être revu en cette époque qui se signale notamment par une mentalité générale faussée à plus d'un titre et sous plus d'un rapport.

Mais au début de ces lignes, qu'il nous soit permis de préciser que les remarques qui vont suivre ne s'adressent nullement au corps enseignant de nos écoles, aux maîtres et instituteurs, dont la grande majorité est fermement attachée aux principes nationaux et en particulier à celui de la défense nationale. Ces lignes sont avant tout l'expression de nombreuses constatations faites ici et là, en Suisse romande, et qui ne concernent pas directement le corps enseignant proprement dit, mais au contraire la doctrine qui est imposée à celui-ci dans le domaine qui nous occupe. Il était utile, croyons-nous, de souligner ce fait, afin de ne pas susciter certaines réactions que ce modeste exposé se défend de vouloir provoquer.

Afin de mieux saisir l'aspect de la question, nous parlerons tout d'abord sur le plan général, qui nous permettra, par déductions de commenter le sujet sur le plan particulier.

Pour divers motifs, dès le lendemain du Traité de Versailles, un vent de « pacifisme » souffla en Europe, et plus spécialement peut-être dans les pays du centre du continent.

La Suisse ne pouvait se soustraire à cette mentalité, qui laissait entendre que c'en était bien fini désormais de la guerre, que plus jamais il ne serait question dans le monde de conflit armé. On appuyait cette thèse en citant en exemple la Société des Nations, les organismes internationaux de Genève, et finalement — à ses débuts — la Conférence dite du désarmement. Il était d'ailleurs très mal vu de partager un avis contraire, et de pouvoir supposer que ce vent d'allégresse n'était qu'un leurre. Les éléments de gauche ne manquèrent point de profiter de cette situation, et de cette mentalité qui gagnait même une partie de la population « nationale », dont le patriotisme ne saurait être mis en doute.

En Suisse, plus qu'ailleurs peut-être, notre population subit les effets de ce qui fut dénommé « les conversations de Genève ». Ces efforts que nous voulons croire sincères, provoquèrent dans la masse un sentiment fait de fausse sécurité. On se plut à croire au miracle — ce qui est généralement assez dangereux — et l'on supposa de bonne foi que ce qui n'était en fait qu'un simple espoir prenait déjà figure de réalité. C'était assez mal connaître l'humanité, les exigences internationales en matière commerciale et économique, sans omettre les diverses conceptions politiques qui s'affrontent. Enfin, il est entre peuples — constatation bien aisée à préciser — des conceptions diamétralement opposées, des volontés qui se heurtent, des animosités de races que de simples discours radiodiffusés ou non ne suffisent pas à effacer.

Les partis politiques de toutes nuances — en raison du régime démocratique — ne manquèrent pas de faire état dans les Conseils de la nation de cette mentalité nouvelle et de la subir. Il est évident que l'école elle-même ne pouvait pas ne pas éprouver le contre-coup de cet état de fait nouveau et factice — contre lequel aucun organisme n'élevait une réaction sérieuse, car cette dernière aurait été fort mal accueillie — et ne pas en saisir directement ou indirectement, volontairement ou non notre jeunesse.

Il est ardu, sans aucun doute, de définir l'envergure de cette action. Mais ce qu'il est aisé, par contre, de réaliser, c'est l'effet actuel qu'elle produit dans l'esprit et la mentalité de ceux qui, devenus citoyens, puis soldats, sont appelés d'une part à remplir leur rôle de « membre du corps électoral souverain », d'autre part à défendre le pays s'il le fallait. Il règne, à notre époque encore, alors même qu'on se plaît à reconnaître l'erreur manifeste des croyances générales qui se répandirent de 1919 à 1928 environ, une mentalité fautive en matière de politique internationale. Par une couardise humaine naturelle — tant il est vrai que l'homme aime mieux songer non pas aux tristes réalités auxquelles les événements peuvent l'exposer, mais bien à certaines suppositions chimériques — une certaine partie de la population voit dans le principe de la défense nationale un élément inacceptable, parce que « belliqueux ». On ne veut pas se rendre compte que ce principe uniquement défensif est une condition de notre existence. De multiples cerveaux se persuadent que tout ce qui est « militaire » est synonyme de néfaste.

Nous ne parlons pas ici, cela va sans dire, des individus de mauvaise foi, de cette armée de réfractaires qui en appellent à la religion ou aux grands principes « humanitaires » pour ne pas servir, nous ne nous occupons pas des professionnels de l'antimilitarisme, des communistes et anti-patriotes, dont la ligne de conduite est bien connue, et la tactique percée à jour. Nous ne songeons qu'aux esprits sincères — car il en est — qui se laissent prendre aux théories utopiques et radicalement fausses, et qui les inculquent non seulement à leur entourage, mais aussi à la jeunesse.

Cet état de fait est dû soit au contre-coup de la dernière guerre, soit aux théories politiques qui ont gagné certaines couches de la population non orientées et non prévenues. Pour l'individu qui raisonne et qui se place sur le seul plan de la réalité, il ne saurait croire sans rire à la justesse des conceptions antimilitaristes. Mais il y a lieu — et il est certes grand temps de le comprendre — de faire saisir à cette masse profane, sceptique et défiante, l'envergure de son

erreur. Dans le cadre de la vie politique, les partis constitués et nationaux, certains groupements, s'emploient à cette tâche ardue et urgente. Mais il reste à orienter les jeunes générations, notre jeunesse scolaire.

Il est fort heureux que nous ne connaissions pas en Suisse un personnel enseignant antinational. Il y a évidemment des exceptions, mais ces dernières sont cependant assez rares. Par contre, les programmes d'instruction, sous ce rapport, manquent totalement. Soit qu'il s'agisse de ne pas « jeter le trouble dans les jeunes cerveaux » — pour reprendre ici un argument qui nous fut présenté récemment par un maître de classe d'une ville romande — soit dans le but de conserver « une neutralité totale en matière politique » — autre argument qui nous fut aussi avancé — l'école ne parle pas à nos élèves de *la nécessité* absolue de la défense nationale telle qu'elle s'impose à notre époque tout spécialement. On nous répondra que dans les cours d'instruction civique, il est dit que tout citoyen doit, à l'âge de 20 ans, passer une visite sanitaire et suivre l'école de recrues. On nous dira aussi que généralement dans les cours d'histoire suisse il est fait mention — mais pas dans les programmes scolaires qui dépendent d'autorités rouges... — de la bravoure militaire de nos aïeux.

Il est clair que ce n'est point de cela qu'il s'agit. Pour peu qu'il sache lire, le jeune homme de 20 ans saura de lui-même qu'il est soumis à ses obligations militaires. Mais ce qu'il faut, par contre, c'est inculquer à notre jeunesse les motifs pour lesquels la défense nationale est nécessaire à la Suisse, non seulement en raison de ses obligations internationales qu'elle a reconnues, mais encore et surtout en raison de la situation actuelle, du maintien de notre patrimoine, de la défense de nos intérêts. A ce titre, notre jeunesse n'est nullement orientée. Et c'est une très grave lacune. Ce n'est pas l'existence de l'armée qu'il faut apprendre au futur citoyen, mais les raisons d'être de cette institution de protection et de défense nationale naturelle. Il y aurait lieu de faire comprendre à cette jeunesse qui constituera demain

les forces vives du pays, que l'avenir est aux peuples qui savent par leur énergie et la saine compréhension qu'ils ont des réalités, parer aux dangers qui les guettent.

Ce danger, pour la Suisse, est plus grave et plus réel en ce temps, qu'il ne le fut avant 1914. Seuls le maintien et l'amélioration de notre défense nationale pourront éviter à notre territoire une invasion cruelle, qui marquerait non seulement l'effondrement économique de la nation, mais encore et surtout la mort de milliers d'hommes et celle de milliers de civils à l'arrière. Il faut que notre jeunesse, qui serait elle aussi la première victime d'une situation aussi tragique, comprenne sans retard que toute résistance à ce principe de défense nationale, qui n'est rien d'autre que la notion de « conservation », est à la fois une lâcheté et le fait d'une inconscience lourde de conséquences. Ce ne seront point les animateurs de mouvements pacifistes, les glorieux défenseurs de l'antimilitarisme communiste, les utopistes et les craintifs par définition, qui seront à la frontière le jour de l'invasion. Seule une armée capable nous préservera d'un désastre.

Voilà ce qui devrait être dit et enseigné à notre jeunesse scolaire, à nos milliers de jeunes gens qui demain devront porter l'uniforme et servir le drapeau. Et dans la majorité des classes, ce n'est pas fait, non pas certes par ordre supérieur — à part les exceptions dont nous parlions plus haut — mais parce qu'à notre époque, par une fausse « neutralité » en matière d'enseignement, on aime mieux laisser planer le doute dans de jeunes cerveaux, laisser ces derniers acquérir par eux-mêmes une opinion, plutôt que d'enseigner ce qui est, avec force et franchise.

Nos instituteurs ne sont pas responsables de cette lacune. Plusieurs même, nous le savons, parent résolument au danger qu'ils ressentent et font leur devoir d'éducateurs patriotes. Mais il conviendrait qu'une loi vienne combler cette lacune à l'éducation nationale de notre peuple. On nous objectera que les cantons sont seuls responsables chez nous de l'instruction primaire et secondaire de notre jeunesse. Puisque

tel est le cas, et en raison de l'importance indéniable de la question, une conférence des chefs de Départements cantonaux de l'Instruction publique ne pourrait-elle jeter les bases d'une action dans cet ordre d'idées ? Ou bien préférerait-on laisser de jeunes cerveaux se contaminer au contact d'idées utopiques et nettement défaitistes ?

L'heure est grave, certes, et ce problème est plus important qu'il pourrait paraître à première vue. Cette éducation à l'école, en cette époque où tout doit être entrepris pour la sécurité du pays et son avenir, contre l'ennemi intérieur — le communisme — et l'ennemi extérieur — un envahisseur éventuel —, fait indiscutablement partie du principe de la défense nationale.

En songeant à ce grave problème de l'éducation patriotique de nos jeunes générations nous tenons à citer un passage d'un discours récent du maréchal Pétain, qui précisa : « Convaincre les éducateurs de leur haute responsabilité devant l'Etat, *établir la charte de l'enseignement patriotique à l'école*, instituer en quelque sorte la surveillance et le contrôle de cet enseignement à travers la nation, en un mot préciser et fixer les devoirs de tous, accorder en revanche aux maîtres la considération, le prestige, la place privilégiée que méritent la noblesse et l'étendue de leur mission, tels pourraient être les traits généraux d'un programme capable d'assurer à notre jeunesse *le bénéfice d'une doctrine virile*, exaltant l'effort collectif, *l'intérêt national*, les gloires et les destins de la Patrie ».

Il est parfaitement possible, même auprès de jeunes gens parfois insoucians, en raison de leur âge, de créer et de susciter un mouvement d'opinion, en commentant les besoins impérieux de la défense nationale. Et pourquoi nos partis nationaux n'accepteraient-ils pas de défendre un tel principe ? Ne votent-ils pas, car la situation l'ordonne, les crédits militaires aux Chambres ? Pourquoi ne suivraient-ils pas une ligne de conduite identique dans l'ordre moral ? En reviendrait-on encore à cette fameuse formule du « militarisme » qu'il ne faut pas exalter, formule chère à la propa-

gande anti-nationale ? L'Allemagne, l'Italie, et même cette Russie soviétique, citée chaque jour en exemple par nos internationaux et socialistes, ne suivent-elles pas précisément cette ligne de conduite dont elles ont pu reconnaître la force et la valeur ?

Ce problème, nous ne craignons pas de le prétendre, est d'une actualité de plus en plus grande. Mais pour en saisir le véritable intérêt, il serait bon de ne pas attendre le jour où le tocsin retentira dans le pays. Il serait alors un peu tard de comprendre que notre défense nationale avait, à côté de ses exigences matérielles, des nécessités d'ordre moral.

E. NAEF.
